



« une ressource pour le milieu »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

pour diffusion immédiate

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le 2 décembre 2022

Un retour de la pêche aux saumons sur la rivière Jacques-Cartier? - Faits saillants du sondage en ligne

La Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) en partenariat avec la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA) a mené une étude auprès des pêcheurs de saumon dans le cadre de sa réflexion sur l'idée d'ouvrir la pêche au saumon sur la rivière Jacques-Cartier. Les objectifs étaient de :

- Connaître les perceptions et mesurer l'intérêt pour la pêche au saumon ;
- Évaluer le degré d'appui à un plan de gestion potentiel ;
- Connaître l'importance de l'implication environnementale et sociale pour les répondants.

Les pêcheurs de saumon ont donc été invités à répondre à un sondage en ligne. L'enquête comprenait un total de 15 questions réparties en quatre sections, chacune débutant par une mise en contexte de l'aspect visé. La collecte des données s'est déroulée du 13 au 28 février 2022 et un total de 295 personnes ont rempli le questionnaire. Voici donc les principaux constats relevés par le sondage.

- Seulement 57% des répondants savent que la population de saumons atlantiques de la rivière Jacques-Cartier est en réhabilitation. Cette proportion est de 66% pour les répondants qui résident dans la région de la Capitale-Nationale. Des efforts de mobilisation et de communication doivent être mis en place pour améliorer l'état des connaissances de cette population;
- Les répondants démontrent un fort intérêt pour venir pêcher le saumon sur la rivière Jacques-Cartier, soit près de neuf répondants sur dix. L'idée d'offrir certaines formations sur le sujet est en outre appuyée par la vaste majorité (82 %) des répondants.
- L'intégration d'un protocole de pêche en eau chaude impliquant des fermetures à court préavis et une pêche avec remise à l'eau obligatoire devrait avoir lieu pour permettre la pêche puisque la rivière Jacques-Cartier est la plus au sud et à l'ouest où le saumon atlantique est présent. Ces mesures font consensus chez les répondants qui se rangeraient massivement derrière ces décisions (plus de 9 répondants sur 10). De plus, l'obligation d'utiliser des mouches ayant une grosseur maximale et un hameçon sans arillons ainsi que la restriction de la période d'ouverture de la pêche obtiendraient également la faveur d'environ 80% des personnes sondées. Il est par ailleurs intéressant de constater de ces contraintes n'aurait vraisemblablement aucun impact sur l'intérêt à venir pêcher.
- Les répondants à cette enquête sont prêts à payer environ 70 \$ pour pêcher dans un secteur contingenté sur la rivière Jacques-Cartier. Ajoutons à cela qu'environ trois répondants sur quatre (73 %) seraient prêts à déboursier une contribution monétaire supplémentaire, par exemple faire un don, pour aider à la préservation à long terme de la ressource.

À l'aperçu de ce sondage, nous pouvons y faire l'interprétation suivante, le retour des pêcheurs à saumons sur la rivière Jacques-Cartier ne devrait pas compromettre la population puisque les modalités de préservation sont supportées, mais pourrait permettre une meilleure mobilisation à travers une plus grande présence dans le paysage régional de cette espèce ambassadrice à une saine gestion de l'eau et de son habitat, le bassin de la rivière Jacques-Cartier.

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec nous par téléphone au 1-888-875-1120 ou par courriel au info@cbjc.org.

-30-

Source :
Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)
1-888-875-1120
Courriel: info@cbjc.org

Partenaire :

